

Synthèse des principaux enseignements



**Sondage d'opinion sur le
projet de parc national
des Calanques**

**Groupement d'Intérêt
Public des Calanques**

Auteurs TNS SOFRES
Guénaëlle GAULT
Julie GAILLOT



**Cette synthèse a été rédigée dans
le respect des procédures
Qualité de TNS Sofres.**



Elle a été validée par :
Guénaëlle GAULT
Directrice adjointe de département

**Date : 9 décembre 2010
18PW89 | © TNS**

Présentation du dispositif

TNS Sofres a mis en place pour le groupement d'intérêt public des Calanques un sondage sur la perception du projet de parc national.

Ce sondage a été réalisé par téléphone les 3 et 4 décembre auprès d'un échantillon de 800 personnes (Méthode des quotas : sexe, âge et CSP du chef de ménage) habitants les communes de Marseille, Ceyreste, Cassis, la Ciotat et Roquefort-la-Bédoule. L'échantillon a été raisonné de manière à pouvoir lire les résultats sur chaque commune (450 à Marseille, 100 à Ceyreste, 100 à Cassis, 100 à la Ciotat et 50 à Roquefort-la-Bédoule). Lors du traitement des résultats, chaque commune a été ramenée à son poids réel.

1. Les Calanques : un site très fréquenté, perçu comme étant menacé

Un quart (25%) des riverains s'y rend *régulièrement* et 43% y vont *occasionnellement*, seuls 12% des répondants n'y sont *jamais* allés. Les activités pratiquées sur le site sont très variées :

- La marche, promenade, randonnée, course à pied, pique-nique : 91% de citations
- La baignade, la plage : 68%
- Aller au restaurant, assister à des festivités : 33%
- Les activités nautiques (voile, bateau, kayak, jet ski) : 23%
- La pêche : 17%
- La plongée : 16%
- Le vélo, le VTT : 14%
- L'escalade : 12%
- La chasse sous-marine : 4%
- La chasse terrestre : 1%

Les personnes s'étant déjà rendues dans les Calanques **estiment majoritairement que le site a subi des dégradations** au cours des dernières années. Et ce, que ce soit à *terre* (60% d'entre eux ont ce sentiment) ou *en mer* (59%).

Par ailleurs, **les principales menaces qui pèsent sur les Calanques** sont pour près de trois quarts des riverains les *incendies* (75% de citations), la *pollution* (71%) et le *non respect des réglementations existantes* (69%), et de manière plus secondaire la *sur fréquentation* (58%) et la *multiplicité des activités sur certains sites* (40%).

Les acteurs les plus crédibles auprès des habitants pour concilier au mieux les intérêts du public et la préservation du site **sont avant tout les associations de protection de l'environnement** : 86% leur font *confiance*. Viennent ensuite *les associations d'usagers*, auxquelles 76% des riverains accordent leur confiance et **le GIP des Calanques** (68%). De façon plus classique, seuls 45% des personnes interrogées déclarent faire confiance aux élus locaux pour concilier au mieux les intérêts du public et la préservation du site.

2. Le parc national : un projet bien connu des habitants

Le projet du parc national des Calanques est connu par près de 8 riverains sur 10 (78%) dont un tiers (32%) dit savoir précisément de quoi il s'agit et 46% qui en ont juste entendu parler. Cette notoriété élevée est fortement liée à l'âge des répondants : 48% des 18/24 ans en ont entendu parler pour 91% des 50 ans et plus. En dehors du critère d'âge les plus informés sur le projet sont :

- Les habitants de Cassis et Roquefort-la-Bédoule : 94% et 93% ont entendu parler du projet, soit 16 et 15 points de plus que la moyenne.
- Les sympathisants des Verts et les plus concernés par la protection de l'environnement : 91% et 86%, soit 13 et 8 point de plus que la moyenne.
- Les opposants : 95% de ceux qui pensent que le projet est une mauvaise chose, soit 17 points de plus que la moyenne.

En revanche, **la délimitation du périmètre du parc national n'est pas claire**. Seule la moitié (53%) des habitants estime que leur commune en fait partie, dont plus d'un tiers (35%) qui en est sûr. Cette connaissance du périmètre est néanmoins beaucoup plus élevée chez les Cassidiens (94%),

dont 71% qui en sont sûr), ainsi que chez les Ciotadens (75%, dont 53% sûr) et plus modérément chez les Bédoulens (67% dont 53% sûr).

Les sources d'information sur le projet sont d'abord les médias : 85% en ont entendu parler grâce aux médias dont 60% par la presse, 49% par la télévision et 22% par la radio. Au niveau local, la population a pris connaissance du projet principalement par le bouche à oreille (39%) mais également par le débat public (11%) et le GIP des Calanques (11%). Notons néanmoins que les habitants de Cassis, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule se sont plus largement informés par le débat public et le GIP des Calanques ; respectivement 30 et 20% pour Cassis, 24 et 18% pour Ceyreste et 29 et 8% pour Roquefort-la-Bédoule.

3. Un projet qui suscite une adhésion majoritaire

Au-delà de sa forte notoriété, le projet est largement soutenu par la population locale puisque les trois quarts se disent favorable au projet (76%), contre 7% d'avis contraires. L'adhésion est donc non seulement élevée, mais également solide avec de réels soutiens (36% *tout à fait favorable*) et peu d'indifférents (11%). Plus précisément, cette adhésion est plus fortement partagée par les plus âgés, les plus sensibles à l'environnement et ceux connaissant le projet :

- 83% des 50/64 ans et 84% des 65 ans et plus sont favorables au projet de parc national pour 62% des 18/24 ans.
- 82% de ceux se disant *très concernés* par l'environnement sont favorables au projet.
- 80% de ceux ayant entendu parler du projet

4. Préserver l'environnement et le patrimoine en écho aux inquiétudes

Les principales raisons avancées pour justifier ce soutien au projet sont la volonté de conserver le patrimoine – 51% déclarent que le parc permettra de *conserver, protéger et préserver les Calanques*, 13% qu'il *limitera la dénaturation du paysage par l'invasion immobilière* et 8% qu'il *atténuera les nuisances humaines* – et celle de préserver l'environnement – 27% de citations pour

la protection de l'environnement, 9% pour la protection de la faune, de la flore et de la mer. Notons que les *réglementations* constituent auprès de ceux qui adhèrent au projet un motif d'agrément (11%) : *réglementer pour éviter des débordements (8%), réglementer l'affluence des gens (3%)*. Enfin, les *bénéfices économiques* engendrés par la création de ce parc sont un motif d'adhésion très secondaire (6% de citations) : *développer le tourisme, attirer du monde (3%), un plus pour les villes adjacentes, pour la région (2%)*. On notera que l'adhésion est majoritaire dans toutes les catégories de population. Cela étant, certains segments de l'opinion semblent nettement moins enthousiastes. Il s'agit des

- Bédouliens : 34% se disent défavorables (contre 7% en moyenne),
- ceux n'étant *pas du tout* concernés par l'environnement : 23%
- artisans et commerçants : 20%

Les trois grands motifs de désagrément sont la peur

- qu'il engendre trop de restrictions et d'interdictions : 47% de citations
- que le projet dénature le site : 32%
- qu'il n'amène trop de monde dans les Calanques et qu'au final le site soit abimé : 21%

Dans le détail, le projet est très nettement perçu de manière positive car il est largement associé à une préservation effective du patrimoine et de l'environnement.

- Pour plus de 8 habitants sur 10, le projet de Parc national va permettre de *préserver les paysages terrestres et marins du territoire (93% sont d'accord dont 65% tout à fait), de concilier la protection de la nature et les activités humaines (88%), d'améliorer l'image de Marseille (86%), de protéger le patrimoine culturel du territoire (85%), de contribuer au développement durable (85%)*. Seuls les artisans et commerçants, les catégories professionnelles supérieures et les habitants de Roquefort-la-Bédoule se montrent plus sceptiques sur ces différentes dimensions avec des scores de désaccord allant de 20% à plus de 30% pour des scores de 10 à 15% en moyenne.

- Ensuite, il est également considéré comme un attrait touristique : un moyen de *développer un tourisme durable et responsable* (81%).
- En revanche, **l'impact économique du projet est beaucoup plus modéré** : à peine la moitié (54%) considère que le projet permettra de redynamiser l'économie.
- Malgré cette perception positive, les arguments négatifs rencontrent un certain écho dans l'opinion :
 - 39% pensent qu'il *engendrera des restrictions trop lourdes*
 - 38% qu'il va *à l'encontre du mode de vie et des traditions*
 - 31% qu'il va *accroître la fréquentation du parc*.
 - 27% qu'il va *déposséder le public des calanques*

5. Malgré quelques réserves et inquiétudes, une opinion favorable à la mise en place de réglementations

Globalement, **les riverains du futur parc des Calanques sont plutôt favorables à la mise en place de réglementations** sur les différentes activités qui peuvent être pratiquées dans les Calanques. Les domaines où la mise en place de réglementations est le plus largement acceptée sont *la promenade et la randonnée* (84% y sont favorables), *l'escalade* (76%), *la plongée* (75%) et *le vélo* (75%). A l'inverse, il existe des types de loisirs pour lesquels, même si l'opinion est toujours favorable à la mise en place des réglementations, l'opposition semble se cristalliser :

- *les barbecues et l'usage du feu* : 43% défavorables à une réglementation
- *le bivouac et la fréquentation la nuit* : 41%
- *la chasse terrestre* : 40%
- *les constructions et travaux à l'intérieur du Parc* : 37%

On notera tout de même que les personnes disant pratiquer une activité particulière ne s'avèrent pas moins enclines à la mise en place d'une réglementation sur cette dernière.

Parallèlement, la création de zones de réserves pour la faune et la flore marine au sein du cœur marin recueille un avis très favorable : 67% des habitants sont *tout à fait favorables* et 27% *favorables*. Une option qui fait l'unanimité chez les habitants.

6. En conclusion

Au final, le projet de Parc national des Calanques est perçu comme *une bonne chose pour sa commune* par près de 8 habitants sur 10 (79%), avec un score qui atteint 84% auprès de ceux qui pensent savoir que leur commune se situe dans le parc. Néanmoins dans le détail, on peut observer de fortes disparités selon les communes :

- Le projet est massivement *une bonne chose* pour Marseille (80%) et Cassis (79%)
- L'avis est plus modéré à la Ciotat et Ceyreste (69% *une bonne chose*, 9% *une mauvaise chose*, 16% *ni l'un ni l'autre* à la Ciotat / 52% *une bonne chose*, 9% *une mauvaise chose*, 33% *ni l'un ni l'autre* à Ceyreste)
- Les réticences sont plus importantes à Roquefort-la-Bédoule (37% *une bonne chose*, 27% *une mauvaise chose*, 32% *ni l'un ni l'autre*).

Pour résumer les grands enseignements de cette enquête :

- Un projet connu
- Une adhésion majoritaire et solide
- Des réglementations bienvenues mais accompagnées de quelques réticences (notamment sur les barbecues et l'usage du feu, le bivouac et la fréquentation la nuit, la chasse terrestre et les constructions et travaux).
- Un projet perçu de manière positive, notamment pour la conservation du patrimoine, les bénéfices écologiques et économiques. Mais des craintes concernant un excès de réglementations et une dénaturation du parc.
- De fortes réserves à Roquefort-la-Bédoule